

■ **Fondation de solidarité en faveur des affiliés à la Caisse publique d'assurance-chômage de la commune de Fribourg.**, à Fribourg, allouer, en utilisant le rendement du capital, une aide financière aux anciens et nouveaux membres, etc. (FOSC du 15.02.1999, p. 1056). Autorité de surveillance: nouvelle dénomination Service de la surveillance des fondations et de la prévoyance professionnelle.
Journal no 308 du 23.01.2003
(00836066 / CH-217.0.170.218-8)